

Déclaration annuelle des jours de chasse
en battue du Grand Gibier dans le département de la Côte-d'Or
- saison cynégétique 2026/2027 -

*Cette déclaration est à adresser avant le **10 septembre 2026**, soit par voie électronique à **constat@fdc21.com**, soit par voie postale à la **Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or – RD 105 – Lieu-dit « Les Essarts » - CS 10030 – 21490 NORGES LA VILLE Cedex**.*

NOM – Prénom :

Président de la Société /groupement de chasse :

N° plan de chasse :

Je soussigné(e) chasser en battue le grand gibier les jours suivants :

- Jour 1 :
- Jour 2 :
- Jour 3 :

(Sans déclaration de votre part, les jours de chasse en battue pour votre territoire seront le samedi et dimanche)

Fait à, le

Signature :